

### Pour qui ?

A destination des **agriculteurs et propriétaires** possédant des terres sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle.

### Pourquoi ?

Les exploitations agricoles sont, aujourd'hui, fragilisées par des marchés très fluctuants. Les prix sont de plus en plus bas et les récoltes incertaines du fait des aléas climatiques. Les investissements imposés par les réglementations et les normes mettent beaucoup d'exploitations en difficulté. Conscient des problématiques actuelles, le CPIE du Périgord-Limousin est convaincu que les haies champêtres peuvent aider les exploitants par les multiples intérêts qu'elles génèrent (microclimat, brise-vent, auxiliaires, filtration de l'eau,...). Notre association propose donc, par le biais de cet appel, d'accompagner et d'aider financièrement les agriculteurs dans leurs projets de plantation.



**Il ne s'agit pas de planter pour planter ! Il s'agit de mettre des haies champêtres seulement à des endroits répondant à des besoins/constats identifiés.**

### Quels critères ?

La personne intéressée pour planter doit **impérativement** respecter les conditions suivantes :

- ✓ La plantation doit se situer sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle.
- ✓ La future haie champêtre doit se situer dans un contexte agricole (bord de parcelle).
- ✓ Longueur minimale de plantation : 80 m.
- ✓ Composée d'essences d'origines locales et constituée de 2 rangs.
- ✓ Largeur minimale de 2 m.

Le projet doit répondre à **au moins un** des critères suivants :

- Liaison entre deux parcelles boisées
- Brise-vent pour les cultures, les bêtes ou/et les bâtiments
- Qualité de l'eau et limitation de l'érosion

### Qu'est ce que l'appel à projet propose ?

- Prise en charge financière des plants d'origine locale et de leurs protections.
- Organisation du chantier.
- Communication sur les plantations

### Qu'est ce que le CPIE vous demande ?

- Réalisation du travail du sol et du paillage biodégradable (paille, déchets verts ou BRF).

### Quand ?

**Fin-juin 2017** : Etude et sélection des projets

**Juillet 2017** : Organisation des chantiers

**Octobre 2017** : Préparation du sol

**Janvier - Février 2018** : Plantation

**Pour participer, appeler nous ou compléter et renvoyer le document ci-joint avant le dimanche 25 juin 2017 à l'adresse suivante [contact@cpie-perigordlimousin.org](mailto:contact@cpie-perigordlimousin.org)**

Pour plus de renseignements contacter le CPIE du Périgord-Limousin au 05-53-56-23-66 ou par mail à l'adresse suivante [plantation@cpie-perigordlimousin.org](mailto:plantation@cpie-perigordlimousin.org)